

TEF POUR LA CARTE DE RÉSIDENT

Le **TEF pour la carte de résident** vise à valider un **niveau A2 à l'écrit et à l'oral**, en vue de l'obtention d'une **carte de résident auprès du gouvernement français**.

Les épreuves du TEF pour la carte de résident

Il regroupe **4 épreuves obligatoires**:

- Compréhension écrite – QCM sur ordinateur
- compréhension orale – QCM sur ordinateur
- expression écrite – **sur ordinateur**
- expression orale – en face à face avec un examinateur

Toutes les épreuves doivent être passées au cours d'**une même session**.

Épreuve	Description	Durée
Compréhension écrite	13 questions	30 minutes
Compréhension orale	17 questions	10 minutes
Expression écrite	Écrire un texte	20 minutes
Expression orale	Communiquer à l'oral	10 minutes

Durée totale de l'examen : 1h10

